CALENDRIER DES COLLECTES

ASPACH-LE-BAS, BITSCHWILLER-LÈS-THANN, BOURBACH-LE-BAS, BOURBACH-LE-HAUT, BURNHAUPT-LE-BAS, BURNHAUPT-LE-HAUT, LEIMBACH, MICHELBACH*, RAMMERSMATT, RODEREN, SCHWEIGHOUSE/THANN

















CONTACTS

UN SOUCI DE COLLECTE ? UN DOUTE SUR LES CONSIGNES DE TRI ? UN BADGE PERDU ? UN BAC CASSÉ ?



ÉDITO

En 2018, le SMTC a renforcé son action auprès des associations du territoire en les incitant à réduire et à mieux trier leurs déchets. Qu'il s'agisse d'évènements regroupant plus d'un millier de participants ou de plus petites festivités, plusieurs organisateurs ont dès à présent adhéré à cette démarche responsable et citoyenne. Pour les aider, nous avons développé tout un ensemble de prestations de mise à disposition de matériel de tri et de collecte.

Pour aller encore plus loin, nous encourageons également l'utilisation de gobelets lavables et autres alternatives à la vaisselle jetable. D'autant plus que cette dernière est appelée à disparaître en 2020.

Il est vrai que le plastique est devenu un fléau de notre société. A tel point, qu'il ne se passe pas une semaine sans un reportage dénonçant le gaspillage en ressources naturelles qu'il génère et les pollutions qui en résultent.

Chacun(e) d'entre vous pratique déjà au quotidien les bons gestes pour y remédier, car chez nous tous les emballages plastiques sans exception se trient depuis 2013.

Mais n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas et que nous sommes tous, à notre niveau, de véritables consom'acteurs! Les ventes en direct des producteurs locaux, les commerces qui proposent des aliments en vrac en utilisant vos propres contenants sont de bons réflexes à adopter.

Le président Michel Knoerr L'équipe du <u>SYNDICAT MIXTE DE THANN CERNAY</u> (SMTC) est à votre service pour vous accompagner au quotidien dans la gestion de vos déchets :

Téléphone : 03 89 75 29 05 (de 8h30 à 12h00)

Mail: contact@smtc68.fr

Ou en accueil physique dans les bureaux du SMTC :

2 rue des Genêts, 68 700 Aspach-Michelbach

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00 (16h le vendredi)



Retrouvez-nous également sur Internet et sur Facebook ⇒ www.smtc68.fr



VOUS EMMÉNAGEZ OU DÉMÉNAGEZ ? VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT VOTRE FACTURE ?

Vous pouvez contacter le service facturation de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN CERNAY

3A rue de l'Industrie, 68 704 CERNAY

Accueil physique le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Téléphone: 03 89 75 21 13

Le lundi et le ieudi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Mail: facturation@cc-thann-cernay.fr

Si vous habitez Burnhaupt-le-Bas ou Burnhaupt-le-Haut, vous pouvez contacter directement votre mairie :

Burnhaupt-le-Bas: 03 89 48 70 61

Burnhaupt-le-Haut: 03 89 48 70 58

LE SMTC EN QUELQUES MOTS

Le SYI

willer-surThur

Uffholtz

Steinbach

Steinbach

Steinbach

Steinbach

Steinbach

Cernay

Thann

Thann

Cernay

Thann

Le SYNDICAT MIXTE DE THANN CERNAY (SMTC) est le service public en charge de la collecte des déchets ménagers sur les 16 communes de la Communauté de Communes de Thann Cernay et sur les deux communes de Burnhaupt-le-Bas et Burnhaupt-le-Haut.

Nous collectons toutes l'année vos biodéchets, vos sacs de tri et vos ordures ménagères au porte à porte, ainsi que vos déchets occasionnels en déchetterie.

> Nous gérons ainsi plus de 18 500 adresses, dont près de 1000 établissements professionnels et publics.

Le SMTC a pour objectif de réduire et de valoriser tout ce qui peut l'être pour tendre vers le zéro déchet. Notamment en continuant à développer de nouveaux services pour la population.

LES SERVICES

3 collectes à domicile pour 3 types de déchets papiers, cartons, emballages recyclables



Biodéchets



Déchets résiduels









2 déchetteries avec contrôle d'accés par badge

LA FACTURATION

Tout changement de situation doit être déclaré dans les 2 mois conformément au règlement de facturation.

Sur le territoire du SMTC (cf. carte ci-dessus), la facturation se fait selon une redevance, dite incitative, calculée en fonction de votre production de déchets résiduels. Autrement dit, vous êtes facturé(e) en fonction de la taille du bac gris mis à votre disposition et de la fréquence de collecte.

La facturation relève de la compétence de la Communauté de Communes de Thann Cernay et de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (Burnhaupt-le-Bas et Burnhaupt-le-Haut). Ces dernières fixent les tarifs et émettent les factures (semestrielles).

+ d'informations sur les tarifs, règlement de facturation... sur les sites internet de la CCTC et du SMTC.

www.cc-thann-cernay.fr www.smtc68.fr

NOS ACTIONS EN QUELQUES CHIFFRES



LA COLLECTE

18 Communes



42 495 Habitants



18 636 Adresses collectées



22 956 Tonnes de déchets collectés*

540 kg par an par habitant collectés



10 937 tonnes

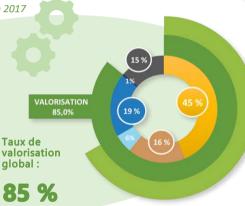
257,4 kg /an /hab.

1 722 tonnes 40.5 kg /an/ hab.

Ordures ménagères 3 912 tonnes 92.1 kg /an/ hab. Biodéchets 2 598 tonnes 61,1 kg /an /hab.

> Tri sélectif 3 786 tonnes 89,1 kg /an/ hab.

* en 2017



LE TRAITEMENT



Recyclage matière



Compostage





Valorisation énergétique*



Traitement spécifique



Enfouissement

LE COÛT DES DÉCHETS



tonne triée



tonne = 65 € compostée



tonne incinérée

= 190 €

Que finance la redevance incitative?

Indexée sur le volume de votre bac gris (déchets incinérés), la redevance incitative repose sur le principe du « Pollueur - Paveur ». Ainsi, plus votre production d'ordures ménagères est faible. moins vous payez!

Charges générales Traitement

Jetons moins, jetons mieux!



<u>LE DÉCHET QUI COÛTE ET QUI POLLUE LE MOINS,</u> **RESTE CELUI QUI N'EST PAS PRODUIT!**

Voici quelques astuces pour vous aider à réduire vos déchets :



III J'achète bien, j'achète malin...

- ✓ Je fais une liste de courses.
- ✓ Je planifie mes repas de la semaine.
- ✓ Je vérifie les dates de péremption avant d'acheter.



🎇 Je conserve bien les aliments...

- ✓ Je range intelligemment mon réfrigérateur.
- ✓ J'applique la « règle du 1er rentré = 1er sorti »!





Je cuisine astucieux...

- ✓ Je cuisine des quantités adaptées au nombre de personnes.
- ✓ Je pense à cuisiner les restes.



Je limite les emballages...

- ✓ J'évite les produits suremballés ; je leur préfère les produits à la coupe, en vrac ou en grand format.
- ✓ Je choisis des produits concentrés, des recharges ou encore avec des emballages consignés ou réutilisables.
- ✓ Je consomme de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteilles.
- ✓ Je privilégie le « Fait maison » : produits d'entretien, gâteaux...





🔚 Je limite ma consommation de papiers...

- ✓ Je limite mes impressions et j'imprime en recto/verso.
- ✓ J'utilise un STOP-PUB sur ma boîte aux lettres.



Je préfère les objets réutilisables aux jetables...

- √ Je privilégie les éponges et serpillères plutôt que les lingettes jetables.
- ✓ J'utilise un cabas réutilisable.



Je donne ou je répare plutôt que de jeter...



d'astuces dans le « guide des éco-gestes au quotidien »

Disponible dans nos bureaux et auprès de nos partenaires.



LES BIODÉCHETS



fruits et légumes pourris



Pain rassis



Épluchures et coquilles



Restes de repas



Poissons et Fruits de mer



Viandes et os



filtres à café et sachets de thé



Cartons alimentaires souillés



Plantes et fleurs d'intérieur fanées



Cendres froides



Mouchoirs et essuie-tout





En france, le gaspillage alimentaire représente 20 kg par personne et par an. Soit 100 € mis à la poubelle par chacun(e) d'entre nous. Alors tous ensemble, soyons vigilants!



sace plastiques interdits!





MERCI D'UTILISER UNIQUEMENT DES SACS COMPOSTABLES TELS QUE CEUX DISTRIBUÉS GRATUITEMENT EN MAIRIE OU AU RAYON FRUITS ET LÉGUMES DE VOTRE SUPERMARCHÉ.



) Pour être compostables les sacs doivent impérativement porter ce label!

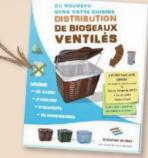


Pour rappel, seuls 20 % de déchets verts sont tolérés dans le bac brun, soit 16 litres ou l'équivalent de 2 sacs compostables!



Les plus grandes quantités sont à déposer en déchetterie ou à recycler au jardin : mulching, compostage, broyage...





La distribution gratuite de bioseaux se poursuit toute l'année dans nos Bureaux!

LE PAPIER, LE CARTON ET LES EMBALLAGES RECYCLABLES



igQ Inutile de les laver, de les comprimer, de les froisser ou de les déchirer!











Papiers

Cahiers

Emballages en carton

Blisters









Papiers d'emballages

Briques de boissons

Pots et barquettes

Bouteilles et flacons en plastiques



dentifrice







Sachets et films

Divers emballages en plastiques

Pots en plastiques





Polystyrène





Emballages métalliques

A pour rappel, les cartons sont acceptés dans la limite de 0,5 M3. Au-delà, de cette quantité, ils sont

à déposer en déchetterie.





CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT!

Astuce: pour être certain à 100 % qu'il s'agit d'un emballage, cherchez le point vert!





Les cartons doivent être présentés PLIÉS et FICELÉS.



🔼 Mettre dans la poubelle grise, les papiers spéciaux : carbone, sulfurisés, photos, papiers peints, emballages du boucher ou du poissonnier...



Et dans le sac biodéchets, les mouchoirs et autres papiers absorbants (essuie tout).

LE VERRE

LES TEXTILES



Bouteilles et cannettes



Flacons de parfums, sticks ...



Pots, bocaux ...



Propres et secs

Vêtements et tissus

Chaussures et maroquinerie

Textiles et maroquinerie triés séparemment dans des sacs



Couvercles à jeter dans le sac jaune!

LES ORDURES MÉNAGÈRES



Vaisselle Cassée



Objets divers



Adhésifs et papiers spéciaux



Poussières et sacs d'aspirateur



Mégots et Chewing-gums



Petites Fournitures



Vaisselle jetable En plastique et en carton







Couches et textiles hygiéniques



Litière minérale

LES DÉCHETTERIES



ASPACH - MICHELBACH

WILLER-SUR-THUR



🖓 Rue des genêts 🕻 03 89 75 74 66



Horaires d'ouverture : A Les déchetteries

Du lundi au samedi

sont fermées les dimanches et jours feriés.



Octobre à

9h - 12h30 / 13h30 - 17h



Avril à septembre

mars

9h - 12h30 / 13h30 - 18h

Rue de la gare

Uniquement les déchets marqués d'un W

Horaires d'ouverture :

Vendredi

Samedi

8h30 - 12h 13h30 - 16h30

8h30 - 12h 13h30 - 16h30

8h30 - 12h 13h30 - 16h30

8h30 - 12h

13h30 - 18h



N'oubliez pas de vous munir de votre badge personnel!





36 entrées par an et 5 m³ par jour!

Un badge personnalisé par foyer (et par entreprise) est obligatoire pour accéder à la déchèterie. Ce système de contrôle permet de s'assurer que seuls les habitants du territoire - qui payent le service utilisent les déchetteries, mais aussi de faire contribuer les entreprises locales.

Afin d'empêcher les dérives et tentatives de fraudes, le nombre de passages est limité à 36 par an (cumulés sur les deux déchèteries). Au-delà, toute supplémentaire sera facturée 10 €, à régler au bureau du SMTC.



REEMPLO RÉLITILISATION



TEXTILES



CHAUSSURES









MOBILIER



DÉCHETS VERTS







ÉLECTRO

MÉNAGER



PLÂTREET







HUILES DE

FRITURE





ACCUMULATEURS



PILES ET



BATTERIES



D'FNCRE



HUILES DE VIDANGE





RADIOGRAPHIES



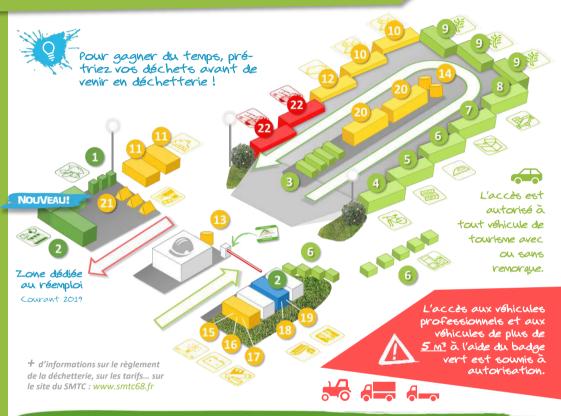
NON VALORISABLE







PLAN DE LA DÉCHETTERIE D'ASPACH-MICHELBACH



X

RÉEMPLOI - RÉCUPERATION





Vêtements - Textiles

Vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie, peu importe l'état, propres et secs, sont acceptés dans les bornes LE RELAIS-EST.

Les textiles en bon état seront revendus à bas prix dans des friperies, les plus abimés seront recyclés en matériau d'isolation ou en chiffons. Le tri de ces textiles favorise l'emploi local de personnes en insertion.



LE RELAIS-EST

Textiles propres et secs





Don - Réemploi

Pour les objets et meubles qui peuvent encore servir, pensez au don et au réemploi! Pour ce faire, un conteneur Emmaüs est mis à votre disposition.

Les objets réutilisables ou facilement réparables dont vous n'avez plus l'utilité pourront être revendus à bas prix localement par la communauté Emmaüs de Cernay.





RECYCLAGE MATIÈRE OU ORGANIQUE





Verre

Bouteilles, canettes, pots, bocaux, sticks de déodorant... lci. nous acceptons tous vos emballages en verre.







Métaux

Cadres de vélos, grillages, tôles, ferrailles, poêles et casseroles... Dans cette benne, nous acceptons tous types de métaux.







Papiers

Papiers, enveloppes, magazines, livres, annuaires, cahiers... Dans cette benne, déposez tous vos papiers, sans éléments métalliques.







Gros et petit Électro-ménager

Réfrigérateurs, lave-linges, téléviseurs, aspirateurs, ordinateurs, jeux électroniques ou tout appareil fonctionnant sur piles ou sur secteur.





Les distribueurs et les revendeurs doivent disposer d'un point de collecte et ce, sans obligation d'achat et gratuitement!





Cartons

Tous types de cartons, <u>vides</u>, <u>propres et pliés</u>, sans plastique et sans calage en polystyrène. Asacs de tri interdite







Mobilier

Meubles en bois, plastique ou métal, fauteuils, chaises, sommiers, matelas, canapés... Ici, déposez tous vos meubles durs ou rembourrés.



ÉCOMOBILIE





Déchets verts

Elagage, tailles, feuilles mortes, tontes de gazon... Déposez ici tous vos déchets verts afin qu'ils soient broyés et compostés à Aspach-Michelbach.





Vous pouvez aussi les recycler directement au jardin : compostage, paillage, mulching...





Broyez vos déchets verts à domicile grâce à l'association locale ACCES!

Pour plus de renseignement : www.acces.lautre.net



Nous collectons aussi vos capsules Nespresso®



TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES





Bois

Bois non-traité uniquement : palettes, planches, poutres, bûches...









Déblais et gravats

Gravats, pierres, briques, tuiles, céramique sanitaire, carrelage... tous les déblais de démolition sans plâtre sont acceptés.







Plâtre

Plaques de plâtre, carreaux de plâtre, sacs de plâtre... sans laine de roche, sans bois et sans carrelage.







Huiles végétales

Huiles de friture, huiles de cuisson, huiles alimentaires... Déposez dans cette borne toutes vos huiles végétales.







Huiles minérales

Huile de vidange, huile moteur... Déposez vos huiles minérales dans les bornes dédiées afin qu'elles soient raffinées et recyclées.







Lampes, néons, ampoules

Les tubes fluorescents, les lampes et ampoules à led, à économie d'énergie, à vapeur de mercure... sont à déposer dans les box dédiés.









Batteries

Déposez vos batteries de voiture dans le box dédié en vue de leur démantèlement et de leur recyclage.







Piles et accumulateurs

Toutes les piles et petites batteries usagées sont acceptées, y comprit les piles rechargeables.



Les lampes, les batteries, les piles, les accumulateurs et les cartouches d'encre peuvent également être rapportés à leurs points de vente.







Cartouches d'encre et toners

Tous types de cartouches d'encres et de toners usagés sont acceptés.







Radiographies

Vos radiographies médicales sont collectées en vue de leur recyclage.







Produits chimiques et peintures



Produits de bricolage (peintures, enduits, colles, mastics, solvants, acides, etc.), d'entretien de véhicule (liquide de refroidissement), de jardinage (insecticides, biocides, phytosanitaires, etc) ...

Déchets des produits d'entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

Déchets des produits d'entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Déchets des produits de bricolage et décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Déchets des produits spéciaux d' **entretien maison**



Déboucheur canalisations, ammoniaque, soude, eau oxygénée, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appă, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bols).

Déchets des produits du **jardinage**



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.



Huisseries

Portes, fenêtres, volets en bois, en aluminium,en PVC... Des racks sont à votre disposition pour collecter toutes vos huisseries!





NON-VALORISABLE

sacs interdits! Déchets à déposer en vrac





Non-valorisable (tout venant)

Tout ce que vous ne pouvez plus trier dans les autres bennes : moquette usée, laine de roche, papier peint, objets en plastiques durs...



Avant de jeter dans cette benne, vérifiez bien d'avoir préalablement trié tout ce qui pouvait l'être!

JANVIER 1 M Jour de l'an 2 M 3 J 0 4 V 5 S 6 D 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J $\overline{\Delta}$ 25 V 26 S 27 D 28 L 🔲 29 M 30 M 0

		<u>EVRIER</u>
1	\ /	
	V	
2	S	
3	ט	
4	L	
<u> </u>	IVI	
7	IVI	^
	L M M J V	
1 2 3 4 5 6 7 8 9	ν ς	
7 10	ח	
11	S D L S D L	
12	М	_
13	M	
14	<u>.J.</u>	
15	V	
16	Š	
12 13 14 15 16 17	D	
18	L	
19	М	
20	М	
21	M M J V	Δ
22	V	
23	S	
24	S D L	
18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L	
26	M M J	
27	М	
28	J	

MARS 2 S 3 D 4 L 🔲 5 M 6 M \triangle 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 0 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M PRINTEMPS 21 J \triangle 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 0 29 V 30 S 31 D

1	L		14
2	М		
3	М		
4	J	\triangle	
2 3 4 5 6	٧		
6	S D		
7	D		
8	L		15
	М		
10	М		
11	J		
12	٧		
13	S		
14	D		
15	<u>L</u>		
16	М		16
17	М		
18	J		
19	V	Vendredi Saint	
20	S		
21	D	Pâques	9 17
22	L	L. de Pâques	! 17
23 24	M		
25 26	J		
<u>20</u> 27	S		
2 / 28	D D		
29	<u></u>		18
30	M		10
UU	IVI		

AVRIL

1	M	Fête du travail	
2	J	\triangle	
3	٧		
4	S		
2 3 4 5 6 7 8	D		
6	L		_1
7	М		
8	M	Victoire 1945	
	J		
10	V		
11	S		
12	D	_	_
13	L		2
14	М		
15	М		
16	J		
17	<u>V</u>		
18	S		
19 20	D		0
21	L N/I		2
22	M		
23	J		
$\frac{23}{24}$	<u>ا</u>		
$\frac{24}{25}$	S		_
26	D		
27	L		2
28	М	_	
29	M		
30	-1	Ascension	
JU	J		

MAI

			JUIN	
	1	S		
	2	D		
	3	L		23
	4	М		
	5	S D L M J V		
)	6	J	0	
	7	٧		
	8	S		
	1 2 3 4 5 6 7 8 9	D		
	10	L	L. de Pentecôte	24
		S D L M J		
	11 12 13	М		
)	13	J	\triangle	
	14 15	٧		
	15	S		
	16	S D L		
	17			25
	18	M M J		
	19	М		
	20	J		
	17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	٧	ÉTÉ	
	22	S		
	23	D		
	24	L		26
	25	M		
	26			
<u>-</u>	27	J		
	28	V S		
		S		
	30	D		

THITN

Aspach-le-bas Bourbach-le-bas Bourbach-le-haut Bitschwiller-lès-Thann Burnhaupt-le-bas Burnhaupt-le-haut Leimbach Michelbach

Rammersmatt Roderen Schweighouse/Thann ordures ménagères biodéchets (poubelle grise) Jeudi - sem. grise

(poubelle brune) Lundi

Jeudi - sem. jaune

ce jour férié votre collecte est décalée

JUILLET 2 M 3 M 0 5 V 6 S 7 D 9 M 10 M 12 V 13 S 14 D Fête Nationale 15 L 16 M 17 M 0 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J Δ 26 V 27 S 28 D 29 L 30 N 31 N

30 M	29 J 30 V 31 S Burnhaupt-le-
Bourbach-le-bas	Burnhaupt-le-
Bourbach-le-haut	Leimbach
Bitschwiller-lès-Thann	Michelbach

2	V		
3	S		
4	S D		
5	L		32
6	М		
7	M M		
2 3 4 5 6 7 8 9	J	Δ	
9	V		
10	S D L M		
11	D		
12	L		33
13	М		
12 13 14	М		
15	J	Assomption	!
16	V		
17	S	0	
18	D		
19	S D L M		34
20	М		
21	М		
22	J	Δ	
23	٧		
24	S		
25	S D		
26	L		35
27	М		
28	М		
29	J		
19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	٧		
31	S		
В	uri	nhaupt	-le-bas -le-haut

AOÛT

0

1 D	_
2 L 30 3 M 4 M 5 J)
3 M	
3 M 4 M 5 J \(\triangle \)	
5 J \triangle	
6 V	
7 S	
8 D	_
9 L 3	7
10 M	
11 M 12 J	
12 J O	
13 V 14 S	
14 S	
15 D	
16 L 🔲 38	8
17 M	
17 191	
18 M	
18 M 19 J	
18 M 19 J <u>Δ</u> 20 V	
18 M 19 J A 20 V 21 S	
17 M 18 M 19 J	
18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L AUTOMNE 3	9
18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L AUTOMNE 3	9
18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L AUTOMNE 3 24 M 25 M	9
18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L AUTOMNE 3 24 M 25 M 26 J	9
23 L AUTOMNE 3 24 M 25 M 26 J 27 V	9
23 L AUTOMNE 3 24 M 25 M 26 J 27 V	9
23 L AUTOMNE 3 24 M 25 M 26 J 27 V	9

SEDTEMBDE

36	2	М			
	3	J		Δ	
	4	V			
	5	Ś			
	6	D			
	7	Ī			41
	η Ω	L I	_		
37	0	IVI			
- 37	10	IVI			
	11	J			
	11	V_			
	12	5			
	13	D			
	14	L			42
	15	М			
38	16	M			
	17	J		\triangle	
	18	V			
	19	S			
	20	D			
	21	L			43
	22	М			
INE 39	23	М			
	24	J			
	25	V			
	26	Ś			
	27	Ď			
	28				44
	20	LΛ			-9-
	20	IVI			
	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 21 22 23 24 25 26 29 30 31	M		^	
	JI	J			

1 M

ordures ménagère
(poubelle grise)
Jeudi - sem. grise

1	٧	Toussaint	1
2	S		2
1 2 3 4 5 6 7 8 9	S D		3
4	L	45	4
5	M		5
6	M M J V		6
7	J		7
8	٧		8
9	S		9
10	S D L M J		10
11	L	Armistice 1918 🚦 46	11
12	Μ		12
13	Μ		13
14	J	Δ	14
15	٧		15
16	S		16
17	D		17
<u>18</u>	S D	4 7	18
19	М		19
20	М		20
<u>21</u>	J	<u> </u>	21
22	V		22
23	S		23
24	D		24
<u>25</u>	L	48	25
26	M		26
11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	M M J V S D L M M J V V		27
28	J	Δ	28
29	٧		29
30	S		1 2 3 3 4 5 5 6 7 7 8 9 10 111 122 133 144 15 16 16 17 18 19 20 21 22 23 244 25 26 27 28 29 30 30

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M 40	1 V Toussaint	1 D
1 171		
3 J \triangle	2 S 3 D 4 L 45 5 M	3 M
4 V	4 45	4 M
5 S	5 M	5 J O
2 M 3 J	6 M	2 L 49 3 M 4 M 5 J 6 6 V 7 S
7 L 1 41	6 M 7 J 8 V	7 S
8 M	8 V	8 D
8 M 9 M	9 S 🔳	9 L 5 0
0 J O	10 D	10 M
1 V	11 L Armistice 1918 1 46	11 M
2 S	12 M	12 J 🛕
2 S 3 D	13 M	13 V
4 L ■ 42	14 J 🔷	14 S
5 M	15 V	15 D
6 M	16 S	16 L 5 1
7 J 🛆	17 D	17 M
8 V	18 L 4 7	18 M
9 S	19 M	19 J
20 D	20 M	20 V
21 L 43	21 J 🔘	21 S
22 M 23 M	22 V	22 D HIVER
23 M	23 S	23 L 52
24 J O	24 D	24 M
25 V	25 L ■ 48	25 M Noël
26 S	26 M	26 J Etienne 🛆
27 D	27 M	27 V
28 L ■ 44	28 J 🛆	28 S
29 M	29 V 30 S	29 D
80 M	30 S	30 L ■
31 J 🔷		31 M

Rammersmatt Roderen Schweighouse/Thann

biodéchets (poubelle brune) Lundi

Jeudi - sem. jaune

Sortir les déchets (sacs de tri, bac brun ou gris) la veille du jour de collecte après 18h.





JOURS DE COLLECTE

Dar communes

Lundi:



Lundi:

Mardi:



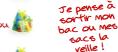


Mardi:

Jeudi:

Mercredi: Ja ou All





-le-Bas





Le vendredi Saint 19 avril

Le jeudi de l'Ascension 30 mai

Le jeudi 26 décembre

Les autres jours fériés seront collectés comme suit :

Le mardi 1er janvier 2019 :

7 les collectes seront reportées au samedi 5 janvier 2019

Le lundi de Pâques 22 avril :

les collectes seront avancées au samedi 20 avril

Le mercredi ler mai:

🥆 les collectes seront reportées au samedi 4 mai

Le mercredi 8 mai :

LES JOURS

FÉRIÉS

les collectes seront reportées au samedi 11 mai

Le lundi de Pentecôte 10 juin :

les collectes seront avancées au samedi 8 juin

Le jeudi 15 août :

les collectes seront reportées au samedi 17 août

Le vendredi 1er novembre :

les collectes seront reportées au samedi 2 novembre

Le lundi 11 novembre :

les collectes seront avancées au samedi 9 novembre

Le mercredi 25 décembre :

les collectes seront reportées au samedi 28 décembre











t D'infos ? Des questions ? Contactez nous!

(, 03 89 75 29 05

